

COMMUNE DE MINIAC-MORVAN

DÉLIBÉRATION N° 2024 - 064

DÉPARTEMENT : ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT : SAINT-MALO

CANTON : DOL DE BRETAGNE

MAIRIE DE MINIAC - MORVAN



DÉPARTEMENT d'ILLE-et-VILAINE - 35540

TÉL : 02 99 58 51 77
Fax : 02 99 58 03 55

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 25

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, après convocation légale le 11 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur COMPAIN Olivier

ÉTAIENT PRÉSENTS : COMPAIN Olivier, MARTIN Éric, GARÇON Daniel, PRIOUL Martine, MACE Jean-Yves, THIEULANT Gisèle, GOGER Hubert, MARTIN Sylvie, DUBOIS Florian, BLOUIN Jean-Yves, COS Anthony, HELGEN Marie-Christine, HOUGRON-RIVET Laurence, MOUSSON Raymond, SOULOUMIAC Sophie, BRIAND Mikaël, BRIAND Tanguy, BOSSE Nathalie, CARON Paul, TOUTANT Agnès, LEBRETON Michel, GAUTIER Amandine,

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement : LOISEL Demba à MARTIN Eric, LAVOUÉ Valérie à PRIOUL Martine, JOUQUAN Richard à GAUTIER Amandine

ÉTAIENT ABSENTS : BOUDAN Virginie, CLERGUE Aurélie

Un scrutin a eu lieu, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Mr Hubert GOGER

2024 – 064 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024

Rapporteur : M. Le Maire

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :

- 19 voix pour
- 6 voix contre (Paul CARON, Agnès TOUTANT, Amandine GAUTIER, Nathalie BOSSÉ, Michel LEBRETON et Richard JOUQUAN par pouvoir)
- 0 abstentions
- D'approuver le procès-verbal du conseil du 23 septembre 2024,
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tous les documents liés à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré et ont signé les membres présents

POUR COPIE CONFORME
Le Maire, M. COMPAIN Olivier

Le secrétaire de séance,
Hubert GOGER